## MAIRIE DE LARGEASSE DEUX-SEVRES

Tel 05.49.72.02.10

communelargeasse@orange.fr

Nombre de conseillers :

En exercice: 14

Présents: 11

Votants: 11

## Objet:

Voyage scolaire

## EXTRAIT DU REGISTRES DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille dix huit Le mercredi 24 janvier 2018 à 20 H 30,

Le Conseil Municipal de la Commune de LARGEASSE Dûment convoqué, s'est réuni en session extraordinaire, A la Mairie, sous la Présidence de M. GROLLEAU Jean-Jacques, Maire.

Date de la Convocation du Conseil Municipal : le 17/01/2018

<u>Présents</u>: M. GROLLEAU, M. MOTARD, M. MICHONNEAU, Mmes GILLES, SAUVETRE, MM. DAVID, ROUILLIER. JARRY D, JARRY D et HILKER; Mmes BODIN.

Absents: MM BAUDOIN, BONNET et Mme FAZILLEAUD

M. le Maire a reçu un courrier de l'école Sainte Anne concernant un voyage scolaire :

- pour les maternelles : séjour du 28 au 30 mars à la ferme pédagogique du Loup Garou à Lezay.
- pour les primaires : séjour du 14 au 16 mars à Nantes.

Pour financer le projet, les enseignantes demandent une subvention exceptionnelle de 3 000 €.

Après discussion, le conseil municipal décide, à l'unanimité, d'accorder la subvention demandée.

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture Ou Sous-Préfecture Le :

Transmis et rendu exécutoire à la Sous-Préfecture le

Publié ou Notifié Le Pour Copie conforme, Extraine ex5 janvier 2018

Jean-Jacques GROLLEAU